



HAL
open science

Quel(le)s frontières / seuils pour reconnaître le francanglais dans le paysage langagier au Cameroun?

Valentin Feussi

► **To cite this version:**

Valentin Feussi. Quel(le)s frontières / seuils pour reconnaître le francanglais dans le paysage langagier au Cameroun?. 2017. hal-01443163

HAL Id: hal-01443163

<https://hal.science/hal-01443163>

Preprint submitted on 22 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUEL(LE)S FRONTIÈRES / SEUILS POUR RECONNAÎTRE LE FRANCANGLAIS¹ DANS LE PAYSAGE LANGAGIER AU CAMEROUN ?

Valentin Feussi

Introduction

De manière générale, la convocation de la notion de frontière, comme celle de seuil, est adossée à des références géographiques. La frontière renvoie alors à une barrière, ligne tracée dans le but de délimiter des espaces ; le seuil à ce qui permet de passer de l'un à l'autre. En rapport avec les langues, la frontière va ainsi traduire des discontinuités linguistiques entre territoires, circonscrites par des différences interlinguistiques. Dans des contextes de diversité linguistique, différents travaux (Viaut, 2004 ; Calvet, 2000 ; Canut, 2000) ont montré que le passage d'une langue à une autre, comme le choix d'un angle de compréhension des langues, traduisent ainsi des enjeux variés qui seront parfois reçus sous le prisme d'une fluidité des frontières. Ma réflexion dans cet article reprend et dépasse cette perspective. Le francanglais auquel je m'intéresse en particulier désigne en fait des usages langagiers parfois très évanescents voire sans référence matérielle explicitée (Valentin Feussi, 2008). De ce point de vue, quels critères privilégier pour l'identification d'un discours comme francanglais ? Quelles en seraient les conséquences dans la problématisation de la notion de frontière ou de seuil ? Je me propose de réfléchir à ces questions à partir de déclencheurs que seront les extraits de textes de rap (Locko et Maahlox le Vibeur)² qui visibilisent un brassage de formes très populaires au Cameroun. Ces éléments me permettront d'argumenter pour la pertinence de critères non-sémiotiques dans l'élaboration de frontières entre les langues, axés sur le « sentiment de légitimité » (Annette Boudreau, 2016 ; Didier de Robillard, 2001-b) et la sensibilité de locuteur(s).

1. Le francanglais au Cameroun : « ça sort comme ça sort »

Pour commencer cette réflexion sur la question des frontières interlinguistiques au Cameroun, observons un extrait catégorisé comme francanglais. Il vient d'une chanson de Maahlox le Vibeur³ dont le titre constitue une représentation de la dynamique sociolinguistique au Cameroun : « ça sort comme ça sort » :

1 À côté d'autres appellations, cette dénomination est privilégiée par les locuteurs pour désigner ce que chercheurs, institutions et journalistes appellent toujours camfranglais (Carole de Féral 2007b, Anne Frédérique Harter 2005).

2 Il s'agit de deux exemples parmi d'autres : j'aurais pu convoquer Stanley Eno ou bien Jovi qui ont des usages similaires.

3 Maahlox le Vibeur, 2016, « Ça Sort Comme Ça Sort », (<http://www.kamerlyrics.net/lyric-944-maahlox-le-vibeur-ca-sort-comme-ca-sort>).

*Et si mon voisin fais un way qui me wanda
Mouf je m'en fiche je triche
Quand je me fâche, je me lâche
Plus rien ne me pach, je crée mes propres piches*

L'artiste révèle ici qu'il peut soit reproduire une pratique qui lui paraît pertinente, soit se lâcher s'il en ressent le besoin, voire *créer ses piches*, c'est-à-dire inventer des tactiques personnelles s'il juge cela adéquat.

Dans l'identification des frontières entre les langues, cette posture axée sur l'interprète (et son histoire) n'a pas encore été problématisée dans les recherches sociolinguistiques au Cameroun. Cela me semble pourtant important car comme nous allons le comprendre, le francanglais représente une ambiance qui fait résonner des éléments de l'histoire de chaque francanglophone aux évolutions de ce parler, des aspects de la politique de bilinguisme officiel national (anglais-français), l'urbanisation⁴ rapide depuis la création des premières factoreries allemandes des années coloniales. Cela conduit à un condensé d'éléments s'extériorisant souvent dans le sens du titre de la chanson « Ça Sort Comme Ça Sort », qui induit que tout est possible. Il ne s'agit toutefois pas de relativisme, mais d'une orientation expérientielle liée à une interprétation auto-hétéro-poïétique (voir Georges Gusdorf, 1991) qui combine à la fois la vie de l'artiste et celle de ses interprètes. Les deux premières lignes de son texte sont éloquentes :

*Je porte mon pantalon, je suis debout
C'est toi que ça serre ? Je wanda même*

Paraphrasons cet énoncé : les éléments de mise en relation que je projette vers autrui (comme les vêtements – *Je porte mon pantalon*) relèvent d'un choix (politique). Autrui n'a donc pas à en être étonné (*C'est toi que ça serre ?*) car j'en assume les conséquences. C'est plutôt moi qui suis surpris (*Je wanda même*) que mon ressenti ne soit pas considéré. Ce qu'il faut retenir, c'est que ces frontières émergent des choix du locuteur, lesquels dépendent de dimensions sensibles dans sa compréhension du monde. Le sens que j'ai du monde dépend en effet de moi, de la projection que j'effectue, que ce soit en termes de mouvement ou d'immobilité. Sous cet angle, ce qui prime c'est donc la traduction/découverte de soi, l'articulation entre expériences et relations, faite de rencontres et de croisements mis en relief à travers le point de vue.

Dans la problématisation de la notion de frontière interlinguistique au Cameroun, cette approche originale mérite d'être prise en compte. Pour en comprendre les avantages, repartons des approches habituelles qui reposent sur des arrières plans sémiotistes.

2. Les frontières linguistiques : des approches systémistes

⁴ À cela il faudrait ajouter les mouvements socio-économiques et politiques des années 1990, dont la conséquence a été l'ouverture démocratique et l'assouplissement des lois en vigueur depuis les indépendances. Est ainsi établie la liberté d'expression qui conduit à la création de journaux privés (*Le Messager*, *La Nouvelle expression*, *Challenge Hebdo*) et à l'ouverture de certaines pages en francanglais. La réception des lecteurs traduit alors un engouement pour ces pratiques jusque-là minorées. *Le Popoli*, journal satirique sous forme de bande dessinée, va jouer un rôle crucial dans la diffusion du francanglais qui entre dès lors dans les foyers et dans les cours de récréation. Depuis *Je vous souhaite la pluie* (roman d'Elisabeth Tchoungui publié en 2006), sa présence dans les romans est aujourd'hui banale.

Le premier type de frontières entre langues en contexte camerounais repose sur des critères linguistiques. Cette approche s'inspire des travaux de dialectologie et plus spécifiquement des isoglosses, dont le but est de délimiter à la fois les langues et les territoires (Luc Bouquiaux et al, 1980), sur une carte géographique. Cette approche va permettre l'élaboration des atlas linguistiques, outil de gestion administrative adossé à une conception rationnelle et objective des territoires et des langues. Il s'agit alors d'adopter une approche institutionnelle des frontières linguistiques, et donc de reproduire le processus classique qui relie langues et nations.

C'est sous cette perspective systémique que se situe le travail de Carole de Féral (1989) sur le pidgin, dans lequel elle effectue une des premières analyses sociolinguistiques⁵ du francanglais. Ce sont des critères aussi objectifs qui continuent d'être convoqués, même avec des collègues locaux (Adeline Simo-Souop, 2010 ; Jean-Jacques Essono, 1997) confortés en cela par des projets soutenus par l'Agence universitaire de la Francophonie dont le porte-étendard a été le programme IFA⁶. Dans ces approches sémiotistes, seul le signe linguistique apparaît comme important dans l'identification de frontières entre les langues. Quel en est le procédé ? L'exemple du corpus suivant extrait de « Ndotu », chanson de Locko⁷ nous en dira plus :

Everytime I step out of my casa
Pretty ladies everywhere I waka
Molla je te jure, je wanda
Es ce une Ewodi ou encore une fille beti
Muna Sawa aime voir façon les waist (Yé malé)
Mbindi mbindi ooh follow la vibe LOCKO
Baby wine for me, baby twerk for me
Baby danse l'Assikoo, ouais je yamoo ton ndombolo (biggy)

Pour démêler cet *enchevêtrement de formes*, « la démarche habituelle consiste à recenser des traits linguistiques qui permettent sur les plans lexical et phonique de circonscrire la variété en question » (Adeline Simo-Souop, 2010 : 33). Rendre compte de ce parler revient alors à y identifier des termes attestant que le francanglais est composé d'items originaires de plusieurs autres langues. Ce sont alors :

- des langues de certaines nations existant avant l'établissement du protectorat allemand en 1884 : ghomala' (*Yé malé*), duala (*molla, mbindi*), basaa (*assiko*),
- des langues héritages des expériences coloniales : français (*je te jure, ou encore une fille, Es ce une*), anglais (*Everytime I step out of my, Pretty ladies everywhere I*),
- des langues qui rappellent le commerce sur les côtes depuis le commerce des esclaves : espagnol ou portugais (*casa*) + une langue « mixte » souvent confondue au francanglais pidgin (*waist, wanda, waka, yamoo*) qui s'étend sur toute la côte ouest-africaine.

Par contre, certains termes comme *vibe, twerk* ne sont reconnus comme construction d'aucune langue particulière. Où donc les ranger ? On arrive là à une des principales limites de l'approche sémiotiste-/système/linguistique, sa difficulté à rendre compte des frontières entre les langues. Cette approche restreint la compréhension du phénomène francanglais au cadre de la phrase, en l'appréhendant comme un cas d'alternance codique (intraphrastique et interphrastique ou de mélange de langues).

5 Parler alors appelé « français makro ».

6 Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire.

7 <http://kamerlyrics.net/lyric-912-locko-ndutu>

Il s'agit d'une perspective qui n'est pas toujours pertinente pour décrire/comprendre les situations du Cameroun, pays qui, avant l'époque coloniale, n'existe ni comme État ni comme nation. Actuellement, le Cameroun regroupe presque 300 ethnies-nations, autonomes à la veille de l'établissement (en 1884) de l'Allemagne, la première puissance européenne sur les côtes de Douala qui est la capitale économique actuelle. Avec la création des premiers comptoirs et plus tard du port de Douala⁸, les activités économiques prennent de l'ampleur, rendent cette ville particulièrement attractive et en font un lieu de création de richesse. Elle attire des migrants de régions de l'intérieur du pays et de l'extérieur⁹, et devient dès lors un lieu de rencontre de personnes aux histoires, langues, cultures, projets variés. Très rapidement vont émerger à Douala des façons de parler qui traduisent à la fois ces transformations de la ville, des malaises face aux langues d'autorité¹⁰, bref des tentatives d'appropriation de l'urbanité, par certaines couches de la population. Parmi elles, le groupe des « makro »¹¹, qui commence à articuler toutes les formes linguistiques et langagières qu'offre Douala, de façon cryptique, en réaction à sa marginalisation par la société, parfois par retournement de stigmates. Cela donne naissance au « français makro » puis plus tard au « camfranglais » (Carole de Féral, 2004).

Ce rappel rapide d'aspects de l'histoire du Cameroun permet de comprendre que le francanglais ne peut être considéré sous l'angle du code uniquement. On ne peut l'appréhender en se contentant de reproduire les constantes théorico-méthodologiques de la linguistique historique et de la dialectologie, qui considèrent grilles et classements objectifs comme fondements de compréhension des langues. Claude Frey (2004 : 148) souhaite que la description de situations de francophonie[s] africaine[s] soit plutôt fondée « sur des approches interprétatives larges qui placent la culture au-dessus des frontières ». Cette intuition¹² laisse entendre la pertinence d'approches plus ouvertes, car il ne s'agit plus seulement d'associer uniquement « langues » et frontières linguistiques (Alain Viaut, 2004), mais de se tourner vers la prise en compte des points de vue d'acteurs variés, d'autant plus que le francanglais est appréhendé différemment selon qu'on est locuteur ou linguiste. C'est cette idée qui a permis une approche plus sociolinguistique, axée sur la notion de *représentations*. Dans le cadre de cette réflexion, je préfère en parler sous l'angle de la légitimité, qui me semble plus proche de la perspective du sensible que j'évoque *supra*.

3. Fonder les frontières sur le sentiment de légitimité

Une perspective plus ouverte consiste à fonder la pertinence de la frontière non pas sur des éléments matériels, mais sur le sentiment de légitimité. À quoi renvoie cette notion dans le

8 À la suite de conquêtes et autres actions militaires, l'Allemagne va étendre le territoire baptisé Kamerun Stadt jusqu'au Lac Tchad. Mais à la suite de sa défaite de 1919, ce territoire sera placé sous tutelle de la SND puis de la Grande-Bretagne (pour la partie occidentale qui sera rattachée au Nigeria, colonie britannique voisine) et de la France pour la partie orientale (qui sera rattachée à l'Afrique équatoriale française).

9 Pays voisins aussi, si on passe sous silence les entreprises européennes qui s'établissent de plus en plus (René Gouellain, 1976). C'est en ce sens que Douala peut être perçue comme une ville à « migrations polygénétiques endogènes » et « exogènes » (Louis-Jean Calvet, 2000 : 11).

10 Les indépendances puis la réunification des deux Camerouns (en mai 1972) vont conduire au choix du français et de l'anglais comme langues officielles pour tout le pays.

11 Terme dérivé de *maquereaux* « mauvais garçons » (Féral, 2010 : 47) désignant les voyous de la ville.

12 Claude Frey ne problématise pas plus que cela ce cadre interprétatif.

cadre sociolinguistique ? Si on suit le raisonnement de Didier de Robillard (1993 : 15), la légitimité renvoie à des « modalités d'existence des (variétés) de langues avec lesquelles la communauté linguistique entretient des rapports ». Ces procédés s'articulent sur deux grandes catégories : les critères sémiotiques (voir *supra*) et les comportements langagiers des locuteurs (qui révèlent leurs projections identitaires). Annette Boudreau (2016 : 110) montre que la légitimation doit précéder toute représentation systémique. Sur un plan épistémologique, cela conduit à privilégier des critères anthropologiques et historiques liés aux expériences, pour définir les frontières inter-linguistiques. Le cadre des contacts de langues devient alors non-opératoire ; ce sont les choix identitaires des locuteurs qui déterminent la nature du phénomène que le linguiste observe. Je vais traduire cela dans les situations camerounaises sous le prisme des rapports aux langues d'une part, et aux espaces d'autre part.

3.1 Des rapports instables aux langues

Comprendre le type de frontières établies ici revient alors à ramer à contre-courant des approches sémiotistes, pour valoriser des critères extralinguistiques comme éléments pertinents d'élaboration de frontières entre langues. Un de ces critères peut être, comme je l'évoque ci-dessus, le positionnement identitaire. Au Cameroun, c'est aussi cela qui permet au francanglais de faire sens, puisqu'il articule des valeurs à la fois cryptiques et relationnelles. Ce qui légitime généralement le francanglais c'est une référence (parfois implicite) à la catégorie « jeune ». Carole de Féral (2004 : 522) catégorise ainsi le francanglais comme un « sociolecte générationnel ». Or la catégorisation du francanglais ne dépend pas uniquement du critère d'âge : c'est parfois le projet du locuteur témoin, son port vestimentaire, ses fréquentations sociétales, son parler, qui sont priorisés (Valentin Feussi, 2008). L'usage du francanglais permet alors, *ponctuellement*, de passer des frontières – briser le mur intergénérationnel par exemple – pour instaurer dans le groupe un climat de confiance propice aux confidences. Le francanglais révèle ainsi des projets relationnels de locuteurs évoluant dans la catégorie « jeune », devenue floue, car il suffirait de manipuler ces ressources pour être accepté dans le groupe. Tout discours légitimement considéré comme francanglais devient dès lors une clé permettant d'ouvrir des portes à condition qu'on sache à quel moment en faire usage, mais qu'on peut perdre aussitôt que la place occupée ne serait plus légitime dans le groupe (d'autres critères pouvant intervenir assez rapidement, qui traduiraient une reconfiguration du groupe). Cette pratique implique alors des rapports instables aux frontières et aux langues.

Pour les locuteurs, la frontière sera liée au sentiment que les formes affichées traduisent ses catégorisations interprétatives et mouvantes. Comme le remarque Annette Boudreau (2016 : 138) pour le cas du chiac¹³, les frontières sont très fluides. Elles dépendent du projet de chaque interprète : il ne serait donc pas étonnant, par exemple, que la description que je propose de l'extrait de Locko cité ci-dessus, soit appréhendée autrement par quelqu'un d'autre, chercheur

¹³ Le chiac renvoie à un vernaculaire qui émerge dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, l'unique province canadienne officiellement bilingue. Comme le francanglais, son histoire fait état notamment de mélanges de langues (dont le français et l'anglais).

ou non. C'est ainsi qu'une dénomination autre¹⁴ peut être proposée ailleurs pour un corpus identique (Annette Boudreau, 2016 : 132), puisqu'il n'y a pas de frontière objective entre les formes affichées. Ce fonctionnement pluriel n'est pas lié qu'aux langues, mais à la mobilité, aux rapports aux espaces également mouvants, comme nous allons le comprendre.

3.2 Des rapports changeants aux espaces

Les éléments d'historicisation du francanglais que je présente *supra* peuvent laisser penser que ce parler serait une production liée uniquement aux phénomènes migratoires, qu'il s'agirait alors d'une implantation circonstancielle et non ordinaire, liée aux rapports aux espaces de la ruralité/citadinité. Non seulement cette interprétation serait très partielle, mais elle nous ramènerait vers des frontières géographiques parfois non-pertinentes. Dans les usages, on remarque plutôt des stratégies de redéfinition de frontières, en fonction du caractère approprié ou non des espaces et des langues, par des interprètes qui peuvent par ailleurs, transformer ces éléments pour les rendre convenables à leurs projets.

Prenons l'exemple du groupe bamiléké. Une fois installés à Douala, les membres de ce groupe s'approprient des terres par des transactions commerciales dans les zones de New-Bell, tout en se constituant en communautés (jusque dans les années 1980), puis ils s'installent, – en tant que locataires, – dans différents autres quartiers avant d'irriguer les nouvelles zones d'extension de la ville (dès le début des années 1990) dans lesquelles l'occupation de l'espace correspond à la détention d'une richesse par des couches sociales faites de fonctionnaires, cadres moyens et chefs d'entreprises¹⁵. Ce phénomène se comprendra si on revient aux années 1955-1956 (René Gouellain, 1973). Des membres du groupe Bamiléké, pour avoir compris que le français était langue du pouvoir et langue d'accès aux ressources économiques dans cette ville, choisissent de se l'approprier. Toutefois, ils se focalisent non pas sur les éléments formels et sur le système de cette langue, mais se concentrent sur l'image que projette le discours en français et sur le prestige que cela confère à son locuteur. Chacun s'efforce dès lors à parler ce qu'il identifie dans une situation comme du français, ce qui conduit à l'émergence de formes linguistiques identifiées ici comme du français et éventuellement autrement ailleurs.

Un autre groupe de migrants paraît pertinent pour comprendre le caractère expérientiel des frontières liées au francanglais : les « jeunes » de la rue, qui arrivent parfois dans les villes camerounaises sans attache familiale stable (Valentin Feussi, 2011). La stratégie principale exploitée pour s'intégrer dans la ville c'est donc la débrouille, qui les conduit à la rencontre de groupes différents dans la rue. Pour s'intégrer dans ces espaces, ils usent des mêmes stratégies que les « makro » *supra* : s'approprier différentes façons de parler, sachant que chacun des groupes rencontrés peut en avoir développé une pour se distinguer, en s'opposant aux « langues » valorisées dans la ville. La survie du « jeune » dépendra alors de sa capacité à aller de groupes en groupes tout en s'appropriant des parlers et francanglais différents. Il peut

14 En fonction du locuteur, le francanglais peut avoir plusieurs noms comme *fran-anglais*, *camfran-anglais*, *francamerounais*, *camfranglais*, *truc*, *bricolage*, *franglais*, etc. (Valentin Feussi, 2008). Cette multiplicité de noms n'est pas neutre. Elle traduit des rapports variés aux langues, dans une logique que décrit bien Cécile Canut (2000) : *nommer c'est se positionner, faire exister, dominer, construire, instituer, catégoriser*.

15 Pour une synthèse de ces processus d'intégration dans la ville, voir Valentin Feussi (2011).

d'ailleurs faire preuve d'originalité en créant des termes distinctifs, s'il réussit à s'établir comme chef d'un groupe.

Loin d'être une pratique de « jeunes », ces rapports aux espaces (errance, rapprochement / distanciation de groupes, etc.) et aux langues apparaissent comme des phénomènes qui expliquent le répertoire pluriel au Camerounais plus généralement. Il est adossé au développement de compétences comme la mobilité et l'inventivité, qui apparaissent comme autant de repères d'élaboration de frontières entre langues. *Sera donc considérée comme francanglaise toute forme perçue comme telle par les participations* aux échanges dans une situation précise. Cette fluidité se comprend logiquement si on considère ces « langues » et frontières comme conséquences de parcours historiques et expérientiels qui s'articulent à une mobilité importante pour comprendre les configurations sociétales actuelles¹⁶. Les critères matériels et formels identifiés ci-dessus deviennent inadéquats. Parfois, la catégorisation d'un discours comme francanglais peut dépendre de phénomènes immatériels ayant établi la légitimité préalable du locuteur en tant que francanglophone. Cette interprétation échappe aux études orientées vers les représentations, finalement sémiotistes car elles ne sont pertinentes que mises en discours. Si on se penche sur l'ensemble du processus, on comprendra que la frontière linguistique émerge d'« une expérience *perceptive*¹⁷ non médiée par des signes. » (Claude Romano, 2010, 895)¹⁸. Ce n'est donc pas le corpus produit qui marque la frontière linguistique ; les frontières sont déjà là, et les éléments de corpus convoqués ne viennent que les afficher : elles sont établies par les expériences, les histoires des acteurs¹⁹ que dévoilent comportements observables et formes linguistiques. Le sentiment de légitimité découle en fait d'une approche ontologique de la frontière.

4. Pour une approche ontologique des frontières interlinguistiques

L'exemple de Maahlox *supra* nous invite donc à dépasser le cadre restrictif des signes pour appréhender la frontière comme un processus de mise en relation par catégorisation de l'altérité, à partir de la référence à soi et autrui. Sous cet angle, il devient difficile de définir des frontières, sinon par des critères fluctuants qui révèlent un point de vue ontologique. Conceptualiser la notion de frontière à partir de cette approche revient à repartir de son étymon « front »²⁰. C'est ce que fait Levinas qui rapproche le front du visage (Eirick, 2012). En ce sens, le visage devient une frontière infranchissable et objective qui rompt avec le monde et ne se laissant pas contenir par lui. Levinas veut traduire une distance avec la perspective cartésienne du sujet, mais propose finalement une interprétation du monde fondée sur des critères rationnels, ce qui nous ramène aux considérations matérielles parfois inopérantes pour problématiser la fluidité des frontières dans des situations de diversité. C'est plutôt une interprétation phénoménologique du front, en tant qu'élément qu'on montre, qui

¹⁶ Ces phénomènes ont par ailleurs permis l'émergence de langues sans territoires, puisque le francanglais devient progressivement un phénomène diasporique (Valentin Feussi, 2014 ; Suzie Telep, 2014).

¹⁷ Italiques de l'auteur.

¹⁸ Sur le plan épistémologique, l'idée de « langues » sans signe remet en cause la conception dominante de la linguistique, fondée sur le signe saussurien (voir Valentin Feussi, 2016) pour un développement plus précis de cet aspect).

¹⁹ Ces derniers peuvent d'ailleurs inventer des frontières, si cela paraît pertinent dans la situation - pratique qui rappelle la compétence d'inventivité caractéristique de jeunes urbains).

²⁰ « Dér. de *front* » (<http://www.cnrtl.fr/definition/fronti%C3%A8re>)

me semble pertinent. Tel que considéré en francanglais, il a la valeur de l'apparaître (Claude Romano, 2010 : 796-797) et traduit un mode de réalisation de phénomène. La frontière devient donc un événement qui fonctionne sur le mode de l'apparition-disparition. Nous la percevons dans sa relation à nous tout en la situant au niveau du monde. Elle n'est pas objective *a priori*. Cette approche souple me semble pertinente vue l'importance du sensible et de l'imprévu dans la dynamique du francanglais. Ainsi, les formes non catégorisables *a priori* ne seront pas une entrave à la compréhension si on choisit de les appréhender à partir de la connaissance qu'on a de la situation (qui, quels projets et histoires ?). Or ces aspects sont parfois non connus, invisibles. Pour y parvenir, l'interprète aura besoin de prendre appui sur sa connaissance de la situation et sur sa sensibilité dans leurs dimensions altéritaires.

À la différence des frontières matérielles qui reposent sur un point de vue cartésien, le point de vue phénoménologique repose sur l'idée que le monde auquel je suis sensible n'est pas seulement mon monde, puisque c'est en lui que je perçois les conduites d'autrui. J'y suis lié par un rapport mythique, fondamental, une indistinction qui sera, plus tard seulement, catégorisée comme sujet/objet, moi/autrui, signe notamment. Toute frontière équivaut alors à un projet politique qu'il faudrait expliciter, à une conceptualisation particulière des phénomènes du monde. J'affirme *supra* que le francanglais (comme toute langue) traduit une atmosphère particulière, dessine une frontière plurielle et changeante qui exprime nécessairement des choses sur/de moi (Valentin Feussi, 2016), ma situation à un moment donné de mon histoire avec les autres (Claude Romano, 2010 : 797) dans le monde.

Conclusion

À la différence des approches matérielles, le rapport au monde, qui situe la réflexion sur un plan plus global que le sentiment de légitimité, apparaît donc comme fondamental pour problématiser la notion de frontières/seuils entre les langues. La frontière devient à la fois une limite, une barrière, un entre-deux ponctuel, traduit et récusé les rapports d'autorité, renvoie à des configurations plurielles qui ne peuvent pas voiler la particularité d'un parler. Sur cette base, on comprend dès lors que ce qui fonde la légitimité du francanglais n'est pas une norme objective. Les locuteurs compensent la dévalorisation de leur parler par le développement de stratégies variées liées à leurs identités, histoires, projets. Sous cet angle, les frontières, les seuils tout comme les langues, apparaissent alors comme des phénomènes fonctionnant sous le mode du fugace, qui n'ont de sens qu'en rapport avec l'expérience sensible de l'interprète.

Bibliographie

- BOUDREAU, Annette, *À l'ombre de la langue légitime - L'Acadie dans la francophonie*, Paris, Classique Garnier, 2016.
- BOUQUIAUX, Luc, GUARISMA, Gladys, MANESSY, Gabriel (éd.), *Problèmes de comparatisme et de dialectologie dans des langues africaines*, Paris, SELAF, CNRS, 1980.
- CALVET, Louis-Jean, « La ville et la gestion in vivo des situations linguistiques » in L.-J. Louis-Jean CALVET et Auguste MOUSSIROU-MOUYAMA (éds.), *Le plurilinguisme urbain*, Didier Erudition et Institut de la Francophonie, pp. 11-30, 2000.
- CANUT, Cécile, « Le nom des langues ou les métaphores de la frontière », *Ethnologies comparées* n°1, 2000, pp. 1-18.
- EIRICK, Prairat, www.cairn.info/revue-le-telemaque-2012-2-page-19.htm
- ESSONO, Jean-Jacques, « "Le camfranglais" : un code excentrique, une appropriation vernaculaire du français » in Claude FREY, et Danièle LATIN, *Le corpus lexicographique. Méthodes de constitution et de gestion*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, AUPELF-UREF, 1997, pp.381-396.
- FÉRAL, Carole de, *Pidgin-english du Cameroun*, Paris, Peeters/SELAF, 1989.
- FÉRAL, Carole de, « Français et langues en contact chez les jeunes en milieu urbain: vers de nouvelles identités », dans CHEYMOL Marc, (éd.), *Penser la francophonie; concepts, actions et outils linguistiques*, Paris, EAC/AUF, 2004, pp. 583-597.
- FÉRAL, Carole de, « Décrire un "parler jeune" : le cas du camfranglais (Cameroun) », *Le français en Afrique*, n°21, 2007, p. 257-265.
- FÉRAL, Carole de, « Les « variétés » du français en Afrique. Stigmatisations, dénominations, réification : à qui la faute ? », *Cahiers de sociolinguistique* n° 15, 2010, p. 41-53
- FEUSSI, Valentin, *Parles-tu français ? Ça dépend ...*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- FEUSSI, Valentin, « Migration, langues et spatialisation urbaine à Douala – Cameroun » in BULOT Thierry (dir) et MORILLON Anne (Coll.), *Normes et identités en rupture (Migration, plurilinguisme et ségrégation dans l'espace urbain)*, *Cahiers internationaux de sociolinguistique* n°1, Paris, L'Harmattan, 2011, pp. 11-31.
- FEUSSI, Valentin, « Être à la fois ici et ailleurs ? Diasporisation, langues et constructions identitaires à travers des cameroon tags », BULOT Thierry, Isabelle BOYER et Marie-Madeleine BERTUCCI (dir.), *Diasporisations sociolinguistiques & précarités. Discrimination(s) et mobilité(s)*, Paris, L'Harmattan, 2014, pp. 123-143.
- FEUSSI, Valentin, « « Croyance originaire » et élaboration de sens. Quelles conséquences pour la sociolinguistique ? », *GLOTTOPOL - Revue de sociolinguistique* en ligne n° 28, 2016, pp. 226-241.
- FREY, Claude, « Particularismes lexicaux et variétés de français en Afrique francophone : autour des frontières », *GLOTTOPOL - Revue de sociolinguistique* en ligne n°4, 2004, pp. 136 – 149.
- GUSDORF, Georges, *Auto-bio-graphie. Lignes de vie 2*, Paris, Odile Jacob, 1991.
- GOUELLAIN, René, « Douala : formation et développement de la ville pendant la colonisation », *Cahiers d'études africaines*, vol.13, n°51, 1973, pp. 442-468.
- HARTER, Anne-Frédérique, « Représentations autour d'un parler jeune : le Camfranglais », *Le Français en Afrique*, n° 22, 2007, pp. 253-266.
- ROBILLARD, Didier de, *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'Île Maurice*, EDICEF/AUPELF, 1993.
- ROMANO, Claude, *Au cœur de la raison, la phénoménologie*, Paris, Gallimard, 2010.

- SIMO-SOUOP, Adeline, « Problèmes de frontières linguistiques sur un corpus d'oral conversationnel du Cameroun », Philippe BLANCHET et Pierre MARTINEZ (dir.), *Pratiques innovantes du plurilinguisme émergence et prise en compte en situations francophones*, EAC/AUF, 2010, pp. 33 – 39.
- TELEP, Suzie, « Le camfranglais sur internet : pratiques et représentations », *Le Français en Afrique* n° 28, 2014, pp. 27-145.
- VIAUT, Alain, « La frontière linguistique de la ligne à l'espace : éléments pour une schématisation » in *GLOTTOPOLE - Revue de sociolinguistique* en ligne n°4, *Langues de frontières et frontières de langues*, 2004, pp.6-22.